



Vous économiserez—

En vous servant de la "TOLE GAUFREE IDEALE" spécialement galvanisée à l'épreuve de la rouille, du feu, du tonnerre, par le nouveau procédé "X-RAY". Elle durera plus longtemps. Ne s'écailera pas. Ne demande pas de peinture.

Ecrivez pour CATALOGUE Gratuit

"Tole Gaufree Idéale Furg."

R. LASSONDE, Propriétaire  
ST-HYACINTHE, P. Q.

**Consultations légales**

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

**AVIS IMPORTANT.**—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessitent une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

**SCIAGE, PRESCRIPTION.**—Q. 1. Celui qui fait scier du bois a-t-il droit à la slabe? 2. Quel est le délai de la prescription pour les meubles?

Rép. à J. D. C.—1. Il y a droit en autant qu'il n'y a pas eu de convention à ce contraire pour le prix convenu. 2. Les meubles se prescrivent par trois ans à compter de la dépossession.

**CLOTURE DE FRONT.**—Q. Le propriétaire d'un terrain sur un chemin de front est-il tenu de clôturer à ses frais et d'entretenir sa clôture?

Rép. à T. L.—Tout dépend des règlements de la municipalité où il est situé. Il se peut que la corporation ait pris à sa charge l'entretien, de même qu'elle a pu déterminer quelle partie le propriétaire ou l'occupant devra entretenir.

**BORNAGE, DROITS DU PROPRIÉTAIRE DE GRAVOIS.**—Q. 1. Lorsqu'un voisin contigu empiète sur le terrain de son voisin, ce dernier a-t-il le droit de demander le bornage? 2. Le propriétaire d'un emplacement de gravois a-t-il un recours contre les employés de la voirie pour la quantité de gravois qu'ils prennent sur son terrain à l'effet de servir sur les routes?

Rép. à J. E. L.—1. Le voisin qui se voit dépourvu de la possession ou de l'usage d'une partie de son terrain peut exiger le bornage.

2. Le propriétaire du gravois a le droit de se faire rembourser le prix de la quantité de gravois prise sur son terrain, pourvu qu'il ne soit plus tenu lui-même de contribuer de cette manière et pourvu qu'il n'y ait pas eu de convention à ce contraire.

**COMMUNAUTÉ DE BIENS.**—Q. Une femme en communauté de biens abandonnée par son mari, ce dernier ne pourvoyant pas aux besoins de la famille, peut-elle forcer ce dernier par le moyen de la force constabulaire à l'amener chez elle pour prendre entente?

Rép. à Mme J. M.—La loi ne résout pas votre cas, de cette manière vous ne pouvez par aucun moyen forcer votre mari à se présenter chez vous pour prendre entente avec lui. Cependant la loi vous accorde, dans le cas qui vous occupe, le droit de demander la séparation de biens et même, si vous préférez, la séparation de corps qui emporte par le fait même la séparation de biens. Par la séparation de corps les tribunaux vous accorderont une pension alimentaire que votre mari devra vous verser, soit à chaque mois, pension alimentaire proportionnée à vos besoins et ceux de vos enfants, de même que proportionnée aux moyens pécuniaires de votre mari.

**Alfred Cantin de St-Raymond reçoit un beau trophée**

(Suite de la page 203)

Désautels, Laurent Pépin, président du cercle J.A.C., et plusieurs autres.

Au dessert, M. le curé a exprimé toute la joie qu'il ressentait du triomphe de M. Cantin, souhaite la bienvenue à l'hon. M. Godbout, et il prie M. Henry Lefebvre d'adresser la parole.

L'orateur fait l'historique du trophée. Il y a six ans que la Cie de Potasse offre cette récompense dans le but d'encourager la production de qualité. Dans six ans, le N.-Brunswick a gagné le championnat une fois, Ontario le détenait depuis quatre années consécutives, et en 1935 c'est un de nos compatriotes Canadiens-français qui le gagne haut la main.

L'hon M. Godbout a attribué, le succès de M. Cantin à la bonne influence du milieu familial et paroissial où il a reçu sa formation.

Le ministre déclare que l'autorité paroissiale a toute la latitude voulue pour former notre jeunesse agricole. "Depuis les débuts de la colonie française en Amérique, nous avons toujours vu le curé près de l'habitant pour l'aider, l'encourager le consoler.

Les principes que vous inculquez aux jeunes gens que vous invitez à participer à l'apostolat laïc sont ceux qui représentent l'assise même de l'éducation et de l'enseignement agricoles.

L'hon M. Godbout ne craint pas les conflits entre l'autorité religieuse et l'autorité civile, c'est plutôt de la bonne volonté, la parfaite coopération et l'union de ces deux autorités que nous comptons pour assurer le progrès de notre province tant au point de vue social, religieux qu'agricole.

Il nous faut former une élite qui entraîne la masse vers une formation professionnelle. Des jeunes de St-Raymond, nous attendons un groupe d'apôtres agricoles qui porteront dans leurs milieux respectif, la bonne parole, prêcheront cet évangile de l'union de toutes les bonnes volontés pour le triomphe de la cause qui nous est chère, l'avancement de notre agriculture.

Nous devons former des jeunes qui soient plus instruits que nous des choses de la profession agricole, mais qui sachent surtout qu'ils ont le devoir de se dépenser pour les autres.

Le Dr L.-P. Roy, félicite Alfred Cantin. Quand nous visitons le foyer de M. Cyrille Cantin, que nous voyons cette nombreuse famille groupée autour de son chef, que par ailleurs nous visitons la ferme de M. Cantin, nous comprenons mieux que le jeune Alfred ait remporté le si grand triomphe que nous fêtons.

Les sols de St-Raymond ne figurent pas d'après les plus fertiles, mais la technique agricole avec le concours de cultivateurs si bien disposés au travail et déterminés à exploiter rationnellement leur domaine, comme l'exemple que donnent les citoyens de St-Raymond, raffermissent nos prétentions que nous ne devons pas baisser pavillon devant le grand problème de l'amélioration des terres pauvres de notre province qui représentent une forte proportion de nos fermes.

L'espace nous fait défaut pour résumer les discours si intéressants, pleins de leçons pratiques prononcés par les autres orateurs de la circonstance. Mentionnons MM. J.-A. Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, Bona Dusaul, M.P.P., le Dr Jules Desrochers, M. l'abbé Léonidas Lachance, aumônier

**Concours de ponte Canadien**

27ème semaine finissant le 7 mai

La semaine qui vient de se terminer a été la meilleure depuis le début du concours 1935-36. On compte 64 œufs de plus que la semaine précédente la cueillette totale ayant atteint 74.7%. Comparés aux résultats du précédent concours les résultats sont supérieurs à la semaine correspondante.

Nous n'avons observé que treize oiseaux inactifs. Tous les œufs ont été crédités sauf un. Soixante-neuf poules ont pondu tous les jours, la plupart s'assurant le maximum de points.

Ce sont trois parquets de Leghorns Blancs qui figurent comme vedettes de la semaine. Voici leur alignement au 7 mai avec le nombre de points à leur crédit.

Parquet	Points	Œufs
23 L. B. W. S. Hall	76.1	64
27 F. C. Evans	68.8	66
29 Manor Farm	68.4	60

Les six meilleurs parquets conservent tous les mêmes positions. Leurs records au 7 courant sont comme suit:

5 R. B. J. H. Thompson	1314.3	1362
20 L. B. G. S. Taylor	1303.0	1222
26 Russell P. Farm	1224.6	1123
29 Manor Farm	1084.0	980
23 W. S. Hall	1080.7	959
13 Sta. Exp. Lennoxville	1025.0	1021

Il y a changement dans la position des six meilleurs oiseaux du concours. A la fin de la semaine les points suivants leur étaient alloués:

263 L. B. Russell P. Farm	163.0	143
133 R. B. Sta. Exp. Lennoxville	161.9	145
289 L. B. Sta. Exp. Ottawa	161.6	144
201 G. S. Taylor	161.3	147
52 R. B. J. H. Thompson	160.4	144
267 L. B. Russell P. Farm	156.3	138

**17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPERIMENTALE A OTTAWA, ONT.**

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1	J.-H. Pariseau	"	474	495.1
2	Sta.-Exp. Kapuskasing, P.R.B.	"	690	773.6
3	Frank Teasdale	"	1005	1009.9
4	Kenneth Blacer	"	732	716.8
5	J.-H. Thompson	"	1362	1314.3
6	G.-A. Robertson & Son	"	919	895.1
7	Jas. M. Winter, Jr.	"	792	762.2
8	R.-W. Kettles	"	978	971.8
9	R.-W. Kettles	"	567	535.0
10	Ferme Exp. Ottawa	"	826	911.6
11	Ferme Exp. Ottawa	"	694	687.7
12	Ferme Exp. Ottawa	"	778	800.3
13	Sta. Exp. Lennoxville	"	1021	1025.0
14	Sta. Exp. La Ferme	"	861	826.5
15	Sta. Exp. La Ferme	"	827	798.6
16	R.-J. Steele	"	628	604.0
17	R. Haycock	"	694	697.9
18	Alex. McLean	"	838	858.7
19	Ferme Exp. Ottawa	"	896	789.1
20	G.-S. Taylor	"	1222	1303.0
21	R.-J. Penhall	"	812	821.9
22	E.-C. Evans	"	844	858.4
23	W.-S. Hall	"	959	1080.7
24	A.-E. Shank & Son	"	1000	1019.2
25	Russell P. Farm	"	1123	1224.6
26	Ferme Exp. Ottawa	"	712	696.1
27	Ferme Exp. Ottawa	"	912	983.5
28	Manor Farm	"	980	1084.0
Total			24156	24534.6

**Concours de ponte de l'est de Québec**

Semaine finissant le 14 mai 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1	Couvoirs Coop. Marie-v.	L.B.	1195	1357.0
2	Couvoir Coop. St-Raym.	"	954	907.5
3	Taylor, G. S.	"	1330	1499.7
4	Sta. Exp. Ste-A. de la P. P.R.B.	"	1063	1158.9
5	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1219	1260.0
6	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1135	1163.2
7	Letendre, J.-W.	"	842	889.9
8	Couv. Coop. Vaudreuil	"	850	841.8
9	Couv. Coop. St-Augustin	"	999	983.8
10	Sta. Exp. Kapuskasing	"	787	896.6
11	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)	"	1269	1332.5
12	Couv. Coop. Montmagny	"	811	799.4
13	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	937	901.6
14	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1041	1025.9
15	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	1047	1081.1
16	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	1059	1143.6
Total			16538	17242.5

du cercle St-Emilien de l'A.C.J.C., et Henri Lauzière, agronome de cette division du comté de Portneuf.

Nous félicitons pour notre part le jeune Alfred Cantin, il a conquis à notre province des lauriers qui font honneur à notre nationalité et particulièrement à la classe agricole dont il est issu, à sa profession qu'il honore hautement.

**BUVEZ CALIFORNIA ORANGEADE - DRY**  
DE  
**VIC-O-PRODUCTS Mfg. Co.**

Délicieuse et Économique 1/2c Du Verre

Adoptée par le Pauvre et le Riche pour la Maison, le Club et le Voyage. Ne se Dé-taille pas plus de 35c pour 2 Bouteilles avec quoi vous faites chez vous en 1 Minute l'Équivalent de 2 Caisnes de Liqueur ordinaire comme Brevage Orange ou Citron. Si votre Fournisseur ne l'a pas, ajoutez 5c pour Maille et adressez Bon Poste Directement à la Compagnie et sera servie de suite.

**VIC-O-PRODUCTS Mfg. Co.**  
ST-ADÉLPHÉ Co. Champ.  
Détailants sérieux demandés pour chaque Ville et Village.

**Commentaires et nouvelles agricoles**

(Suite de la page 202)

signer leurs animaux directement aux abattoirs. Les expéditions directes aux maisons qui les sollicitent auraient pour but de détourner de gros acheteurs du marché commun; elles diminueraient la quantité d'animaux offerts chaque semaine aux cours à bestiaux. Il en résulterait une moindre concurrence entre acheteurs et partant des prix plus bas.

Or, les prix étant fixés chaque semaine selon la cote des marchés publics, il est plausible de conclure que les acheteurs directs se baseraient sur les mêmes cotes pour payer les expéditeurs.

Le "Montreal Live Stock Exchange" qui comprend plusieurs acheteurs de concert avec la "Coopérative Canadienne du Bétail", pourra réussir à contre-carier ce mouvement des expéditions directes dans la mesure où les fermiers expéditeurs continueront de canaliser leurs consignations aux marchés publics. La question nous paraît très importante et nous croyons, avec les organisations qui voient leur propre intérêt à bien rémunérer le cultivateur, souligner les conséquences des expéditions directes et l'influence que ce mouvement aurait sur le marché.

Le banquet a été présidé par M. J. J. Ryan, président du "Montreal Live Stock Exchange", et M. Alfred Savoie de la "Coopérative Canadienne du Bétail", a interprété les orateurs anglais.

Nous ne croyons devoir insister plus sur l'importance de cette question. Les expéditeurs intéressés sont en mesure de juger quel système protège mieux leurs intérêts. Les producteurs se trouveront toujours bien d'une forte concurrence entre acheteurs tandis qu'ils doivent se grouper pour éviter de leur côté l'opposition entre vendeurs.

**Concours de ponte d'ouest de Québec**

Semaine finissant le 7 mai 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1	Taylor Bros., Co-op. O. P.R.B.	"	946	994.3
2	Exp. Sta., La Ferme	"	839	818.6
3	Exp. Sta. Ste-A. Foca	"	879	940.1
4	C. R. Waldron, Co-op. S.	"	934	994.2
5	G.-K. Campbell	"	817	873.8
6	J.-R. Carreau, Co-op. M.	L.B.C.S.	764	732.4
7	Adéard Fortin	"	759	820.9
8	Arthur Préfontaine, Co-op. S.	"	1171	1166.2
9	J.-A. Lataille	"	825	889.4
10	Riverside Fm. Co-op. S.	"	844	815.8
11	C. Drummond, Co-op. S.	"	678	739.1
12	J. H. Pariseau Co-op. I. P.R.B.	"	728	723.5
13	Exp. Sta. Lennoxville, P.R.B.	"	1108	1164.0
14	W. W. Elliot, Co-op. S.	"	912	927.3
15	R. H. Smith Co-op. S.	"	970	936.0
16	Hugh C. Elliott	"	930	1020.1
17	Art. Paquette, Co-op. M.	"	856	846.4
18	Donat Orligny, Co-op. M.	"	917	902.3
19	P.-E. Vincent, Co-op. S.	"	791	754.2
20	Exp. Sta. Lennoxville	"	1001	1014.7
Total			17669	18073.3

**CH Vos jeunes ont-ils été et ampu**

S'ils ne l'ont pas temps d'y voir sans L'omission de ces deu- ations-pourra entra- assez appréciables lo- temps de la vente.

Nous savons qu'en on critique fort contr- acheteurs, à l'autom- cher pour les agneaux ne paient pour les suje- opération. Mais le fa- sons que l'on avance nous semble-t-il, suff- l'on en prenne son par- gisse en conséquence.

- 1.—La qualité de la ainsi opérés est r- rée; sa saveur est recherchée des g- turé est plus fine; également répart- carcasse. L'agnea- les agneaux un p- pon chez les volai-
- 2.—L'agneau ainsi o- régulièrement et parti des aliments
- 3.—Il est plus tranqui- moins d'ennuis p- peau.
- 4.—L'amputation de commandée surto- de propreté et d- mine les chance- donne une meilleu- sujets; ce dernier p- ce considérable s- des prix lors de la-

Ces deux opératio- simples, surtout si l'o- faire. Une personne tre soi, une patte de derrière dans chaq- personne a ainsi tou- der à l'une et l'aut- l'on peut faire en m- les agneaux sont vigo-

Pour la castration s- suit:—On remonte l- le corps et on coupe le scrotum; ensuite on- cules qu'on extrait. plaie et tout est fini-

Pour l'amputation- coupe après la deuxi- le cas des mâles et- pour les femelles. U- faite on presse le bo- dans à peu près une- une perte trop grande- recommander de bac- avec de la teinture d'- jours après l'opératio-

Afin d'éviter les- bisira une journée b- procédera à l'opérat- l'avant-midi. Le ten- mandable pour faire- est lorsque les agnea- jours. C'est alors d- moins d'ennuis.

Votre cheval TOUSSE- FLE. Donnez-lui ANTI- mède connu. Par poste 85- die, consultation gratuite. General Veterinary Drug, I- en 1899.

Encouragez nos